



Action Publique 2022 : Démasqués !!!!!

Pris les mains dans le sac et dans le pot de confiture !!!

Depuis son arrivée, notre ministre n'a pas arrêté d'éluder nos questions sur de multiples dossiers, en objectant : « Je ne suis pas au courant », « Je ne peux pas vous répondre » ; même son de cloche pour le cabinet ou les grands chefs de l'administration : « On ne sait pas ».

Pour Action Publique 2022, c'est pourtant clair : ils savaient et comment ! Et pour seule réaction, la ministre de la Culture et de la « COMMUNICATION » porte plainte en attaquant la liberté de la presse et la protection des sources.

N'ayant pas eu le temps de préparer leurs éléments de langage, ils rament en cherchant à nous faire croire que les « pistes de travail » évoquées sont comme tant d'autres, et que rien n'est décidé. La réalité, c'est qu'elles ont été envoyées à Matignon comme contribution de notre ministère à ce fameux programme de « transformation de l'action publique ». Si vous les lisez, vous verrez que la ligne est limpide : ce qu'il reste à décider, c'est s'ils vont tuer le ministère de la Culture et les politiques menées avec ou sans anesthésie.

Ce « document de travail », au-delà du fait qu'il semble écrit par un stagiaire à qui on a demandé de reprendre toutes les propositions non retenues de la RGPP et de la MAP des 10 dernières années, démontre ouvertement que, pour la dizaine de personnes qui l'ont rédigé, la culture doit uniquement servir à faire de l'argent avec le moins de dépenses possibles.

Ils n'ont que faire du rôle que la culture peut et doit jouer dans une société, que ce soit en termes de cohésion, d'émancipation, de transformation, etc.

Ils nous disent qu'ils voulaient nous le présenter dans une quinzaine de jours, une fois obtenus les arbitrages (tiens donc ? ce n'était pas un doc de travail comme un autre ?!) et affirment que ces propositions visent à adapter notre ministère à la société contemporaine. Un ministère plus agile, plus efficace : en sommes, toujours les mêmes éléments de langage.

Si on avait mauvais esprit, on pourrait penser qu'il y a un peu de sadisme derrière ce calendrier : ils voulaient nous l'annoncer juste avant les vacances de fin d'année, comme étrennes pour bons et loyaux services !

À nous, en administration centrale, Françoise Nyssen nous répète la vieille rengaine d'un ministère « stratège », devant se concentrer sur ses fonctions « de conception, de pilotage et d'évaluation des politiques publiques ». Traduction : il faut dépouiller l'administration centrale de ses missions en transférant « la gestion des dispositifs d'intervention, d'animation ou de subvention ». Ainsi, les grandes opérations nationales telles que les Journées du Patrimoine ou la Fête de la Musique seront désormais portées par les « établissements publics têtes de réseau ». L'autonomie de ces établissements sera encore renforcée, notamment par la délégation de la gestion des ressources humaines et de la masse salariale, soit 4 500 agents actuellement gérés par le ministère ! Tout ça avec des suppressions de postes à la clé. Encore une fois, la place et le rôle de l'administration centrale sont remis profondément en question pour en faire une administration technocratique et hors-sol, bien loin des besoins et des réalités.

**Il y a urgence à se mobiliser et ce dès le 16 novembre.
Chacune et chacun d'entre nous est concerné.e !
Tous ensemble, on peut y arriver.**

Pour accéder au document : « *contribution ministérielle aux travaux du CAP2022* » rendez-vous sur le site de la CGT-Culture en cliquant sur ce lien :

<https://wp.me/p8l35h-2Gp>